

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
PAR SUITE DE SURENCHÈRE**

A l'audience du Tribunal Judiciaire de Dax
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de Justice de ladite ville,
Rue des Fusillés

UN BIEN IMMOBILIER

Commune de SAINT-PAUL-LÈS-DAX (40990)

1610 avenue de l'Océan (lieudit 900 avenue de l'Océan)

Formant le lot n° 2 de la parcelle cadastrée section AM n° 459 d'une
contenance totale de 47 a 28 ca

Suivant descriptif de division établi par acte notarié du 23 mars 1990

MISE À PRIX : 95 700 €

Au plus offrant et dernier enchérisseur

L'Adjudication aura lieu le jeudi 23 mars 2023 à 10 h 30

Qu'aux requête, poursuites et diligences de la Société dénommée LA FRONTIERE, société par actions simplifiées immatriculée au RCS de Bayonne sous le n° 481 311 447, dont le siège social est sis 2 route de Pitoys, Zone de Maignon, Immeuble les Arches à 64600 Anglet, prise en personne de son Président dûment habilité aux fins des présentes, pour moitié indivise, et la Société dénommée NEOCEMANIA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital social de 1.000 €, immatriculée au RCS de Dax sous le n° 490 332 251, dont le siège social est sis 2 bis Allée des Arbousiers à 40220 Tarnos, prise en personne de son Gérant dûment habilité aux fins des présentes, pour l'autre moitié indivise, ayant pour avocat Maître Elisabeth de Brisis, avocat associé de la Société Civile Professionnelle Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO, avocat au barreau de Dax y demeurant Résidence Praesidium, 5 rue Ste Ursule BP 145, 40100 Dax Cedex,

Il sera procédé le Jeudi 23 Mars 2023 à 10 H 30 en l'audience du Tribunal Judiciaire de Dax, au Palais de Justice de ladite ville, Rue des Fusillés, à la vente aux enchères publiques par suite de surenchère au plus offrant et dernier enchérisseur des droits et biens suivants :

Désignation : Sur la Commune de SAINT-PAUL-LES-DAX (40990), un bien immobilier situé 1610 avenue de l'Océan (lieudit 900 avenue de l'Océan), formant le lot n° 2 de la parcelle cadastrée Section AM n° 459 d'une contenance totale de 47 a 28 ca suivant état descriptif de division établi par acte notarié du 23 mars 1990, consistant en une maison à usage d'habitation avec jardin, garage, comprenant au rez-de-chaussée, entrée, salon-séjour, cuisine, buanderie, trois chambres, salle de bains, wc et à l'étage, une mezzanine accessible depuis le séjour, une chambre parentale avec cabine de douche et dressing. Bien actuellement occupé.

Mise à prix : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges contenant les conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Dax initialement par Maître Cécile BADENIER, membre du Cabinet MAGELLAN, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant, et sur le site <https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan>, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix suivante :

QUATRE-VINGT-QUINZE-MILLE-SEPT-CENTS EUROS 95.700 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Dax le 14 février 2023

Elisabeth de BRISIS, avocat associé de la Société Civile Professionnelle Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO

VISITE ASSURÉE LE LUNDI 06 MARS 2023 de 11 h à 12 h
Par la SCP COUCHOT-MOUYEN, commissaires de justice à Dax